

Comment traiter de l'égalité entre filles et garçons en lettres-histoire dans la voie professionnelle

S.HUET IEN Lettres-Histoire – Académie de Nantes

De l'égalité filles-garçons à l'école

La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013, publiée au BOEN n°15 du 11 avril 2013, insiste sur la vocation de l'école à être *non seulement un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie qui doit préparer les élèves à leur vie de citoyen et favoriser le vivre ensemble par l'acquisition des valeurs républicaines*. A ce titre elle précise que la politique éducative doit permettre de combattre toutes les formes de discriminations, qui nuisent à la cohésion sociale et à l'épanouissement de chacun comme individu et comme citoyen. En la matière, trois priorités ont été identifiées : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la lutte contre l'homophobie et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons.

Au lycée professionnel comme en centre d'apprentissage, où les adolescents investissent plus rapidement qu'ailleurs en formation initiale la sphère socio-professionnelle, cette question de l'égalité entre filles et garçons demeure un objet de réflexion saillant. Il questionne à la fois l'expression des tensions identitaires, des représentations culturelles, des postures professionnelles et le sexisme y trouve encore trop souvent diverses manifestations discriminantes. S'il s'agit donc pour l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire de prendre part à cette impérieuse nécessité éducative, il convient aussi de rappeler combien le professeur de Lettres-Histoire, en particulier en éducation civique, contribue à développer chez les élèves une citoyenneté responsable. Ainsi, les programmes rénovés de la voie professionnelle en éducation civique permettent à l'enseignant de traiter de ces questions d'égalité et de discrimination. L'enseignement de l'éducation civique, aujourd'hui dévolu au professeur de lettres-histoire, doit être envisagé comme un espace de réflexion et de formation qui vise à préparer les adolescents à l'exercice raisonné de la citoyenneté. Cependant, cette éducation à la citoyenneté, toujours « mouvante » dans l'espace social, demeure en tension permanente entre les idéaux républicains et la réalité de terrain. Aussi, il peut être bon de rappeler ici les grandes finalités de cet enseignement : l'apprentissage concret des règles d'une société démocratique, une réflexion sur les valeurs de la République, une formation pratique à la citoyenneté. Trois angles sont alors possibles pour investir ce questionnement : **le politique** (ce qui constitue, institue, le citoyen, comme partie constitutive du fonctionnement républicain), **le civique** (il renvoie davantage au programme de seconde avec notamment un glissement vers de nouvelles problématiques civiques qui font tension dans notre société : la diversité, l'interculturel, les revendications identitaires de tous ordres), et **le social** (dans le programme de première, la constitution du lien social au sein de nos sociétés, de notre société). Ainsi, pour l'enseignant, l'enjeu est bien de faire comprendre aux élèves ou apprentis que la citoyenneté doit être envisagée et vécue comme un contrat social, dans une tension permanente entre les principes de notre société (droits, les obligations, les institutions) et la réalité (leur réalité et leurs représentations comme expressions).

Ce thème de l'égalité entre filles et garçons à l'école permet ici de questionner ce qu'il faut entendre par « éducation », terme constitutif de l'identité même de cet enseignement. Il convient sans doute d'entendre par « éducation », la construction raisonnée d'une opinion qui reposerait sur des savoirs et permettrait la confrontation d'expériences et de représentations individuelles comme collectives.

Pour Laurence Loeffel¹, « la compétence du citoyen serait ainsi une aptitude à juger à partir de la connaissance des institutions politiques, mais aussi des valeurs : liberté, égalité, justice, solidarité, dignité ». L’auteure précise « qu’en ce sens, elle se confond avec l’aptitude au jugement critique ». Cette éducation civique doit selon elle prendre en considération les évolutions de la démocratie : le multiculturalisme, l’émergence de nouveaux droits et de nouvelles valeurs, la question de l’égalité dans une société inégalitaire. On encouragera donc l’enseignant à se montrer vigilant pour que l’éducation civique ne se traduise pas par un enseignement « aseptisé », au sens où il échapperait aux réalités de la société, ne prendrait pas en compte la nécessité de la discussion, du débat, du conflit en démocratie et se limiterait à des concepts décontextualisés. Les cours d’éducation civique doivent être un moment et un espace privilégiés pour échanger avec les élèves ou les apprentis sur les questionnements qui les concernent.

Un thème présent dans les programmes d’éducation civique

En classe de CAP comme en baccalauréat professionnel, le thème « **Egalité, différences, discriminations** », permet aux élèves et aux apprentis de la voie professionnelle d’aborder les enjeux pour mieux vivre ensemble et de questionner les valeurs et principes qu’il sous-tend.

<p>Ou :</p> <p>Égalité, différences, discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un exemple d’exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap - Les salaires hommes-femmes - La discrimination positive 	<p>La Constitution affirme et garantit l’égalité juridique entre les citoyens. Toute atteinte à ce principe est contraire à la loi. Il existe en revanche dans la société des inégalités et des différences économiques, sociales, religieuses et culturelles entre les personnes qui peuvent conduire à des discriminations. A partir d’exemples, on identifie différentes formes de discrimination dont certaines sont passibles de sanctions pénales.</p>
---	--	---

Extrait du programme de seconde baccalauréat professionnel

Des démarches pédagogiques actives à investir

Cet enseignement d’éducation civique offre un terrain d’innovation pédagogique pour l’enseignant, en plaçant l’élève ou l’apprenti au cœur d’une réflexion citoyenne par la confrontation à des situations-problèmes, assez mobilisatrices et assez complexes pour qu’il ne puisse se limiter au simple réinvestissement de ce qu’il sait déjà. Deux axes de mise en œuvre doivent être privilégiés pour la conception des séquences et séances :

- Ancrer ce programme dans les interrogations des apprenants
- Trouver les bonnes entrées, les problématiser, et instituer la prise de la distance afin de permettre la nuance et le relativisme. Pour cela, il convient que l’apprenant soit confronté à des références culturelles, patrimoniales, institutionnelles et des valeurs.

Inscrire ce thème dans la transversalité : quelques pistes

L’éducation civique est aussi un enseignement transversal. Pour exemple, ce thème de l’égalité entre filles et garçons étudié dès l’année de seconde professionnelle en éducation civique peut être

¹ Laurence Loeffel, *Enseigner la démocratie. Nouveaux enjeux, nouveaux défis*, A. Colin, Paris, 2009

revisité dans le cadre des programmes d'histoire et de français. En effet, la lecture des programmes fait apparaître des convergences et des complémentarités entre les quatre enseignements dans les trois années du baccalauréat professionnel. De plus, en se rapprochant du socle commun de connaissances et de compétences (piliers n°6 et n°7), l'enseignant pourra inscrire son enseignement dans le parcours civique de l'apprenant, de la maternelle au baccalauréat.



Croisements possibles et non exhaustifs sur ce thème dans les programmes du baccalauréat professionnel

Des exemples, avec les objets d'étude en français :

- Face aux injustices faites aux femmes, les philosophes des Lumières sont-ils encore indispensables ? (1^{ère})
- Comment les récits imaginaires parlent des femmes et ce qu'ils disent des rapports homme/femme ? (1^{ère}). Dans le conte : Peau d'âne/Blanche neige/Cendrillon... ; visions de Sorcières et visions sociales ...
- L'homme face aux avancées scientifiques et techniques, (1^{ère})
La femme modifiée (chirurgie esthétique)
Le corps féminin : un outil vivant : le débat autour de la gestation pour autrui
- La femme sublimée des surréalistes (T^{ale})
- En quoi les avancées scientifiques et techniques pourraient – elles servir de nouvelles formes de domination? (T^{ale})

Des ressources disponibles (liens actifs, bibliographie réalisée par le CRDP de Haute Normandie)

- [Égalité des filles et des garçons - Ministère de l'éducation nationale / discrimination filles-garçons](#)

L'égalité des filles et des garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale pour l'éducation nationale. Si les écoles et les établissements sont devenus mixtes dans les années 70, trop de disparités subsistent dans les parcours scolaires des filles et des garçons. L'éducation à l'égalité est nécessaire à l'évolution des mentalités.

- [Égalité filles-garçons - «Filles et garçons sur le chemin de l'égalité» \(brochure\) - ÉduSCOL / discrimination filles-garçons](#)

Publiée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la brochure « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur » regroupe les principales données statistiques sur les parcours scolaires comparés des filles et des garçons : répartition sexuée selon les niveaux d'enseignement, choix d'orientation, types d'établissement, réussite aux examens.

- [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur / discrimination filles-garçons](#)

« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation » (article L. 121.1 du code de l'éducation modifié par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005).

- [Site de la Fête du livre jeunesse 2011 de Villeurbanne / discrimination filles-garçons](#)

Thème de cette édition : "Filles & garçons naissent égaux, certains plus que d'autres"

- [Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ? / discrimination filles-garçons](#)

Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire. Étude réalisée par Coordination : UNESCO, Division pour la promotion de l'éducation de base, avec la coopération de la Section pour les femmes et l'égalité des genres, Bureau de la planification stratégique, et du Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA).

- [Fiche pédagogique - Féminin-masculin - Télémaque / discrimination filles-garçons](#)

L'image de la femme, de l'homme, du petit garçon, de la petite fille dans la littérature de jeunesse

- [Féminin-masculin - Bibliographie / discrimination filles-garçons](#)

Une sélection d'albums sur le thème féminin masculin dans la littérature de jeunesse. Bibliographie effectuée par le service Télémaque du CRDP de Créteil.

- [Projet pédagogique : la question de genre : il ou elle? / discrimination filles-garçons](#)

Projet présenté sur le site de l'OCCE, par Stéphane Caella. Comment gérer des situations problèmes sur l'identité sexuelle des élèves? C'est juste une question de genre. A partir d'un texte de Bernard Friot "Il ou Elle", un débat argumentatif s'impose dans la classe. Autant de questions que vous pourrez aborder dans un atelier à visée philosophique... Socle commun: Compétences sociales et civiques, Culture humaniste, Maîtrise de la langue française Mots clés: citoyenneté, cycle 2, cycle 3, estime de soi, identité, littérature, premier degré

- [Dossiers : Littérature de jeunesse : pour une égalité filles/garçons / discrimination filles-garçons](#)

Dossier réalisé par le CRDP Midi-Pyrénées : des ressources sur le sujet, des sélections d'albums ou de romans jeunesse.

Textes et références

Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013, bulletin officiel n° 15 du 11 avril 2013

Programmes de français, d'histoire-géographie et d'éducation civique de la voie professionnelle, pour les classes de CAP et de baccalauréat professionnel

Socle commun de compétences et de connaissances

Compte rendu du séminaire inter-académique de Lettres-Histoire, Nantes, 2010

Contributeurs : J. JAUZE, C. PASQUIER-CHEVRIER, K. RAVEAU, formateurs académiques en lettres-histoire.